



CASE STUDY

Morocco: Fonds de l'eau du Sebou



FONDS DE L'EAU DU SEBOU
INVESTIR DANS LA NATURE

Summary

Le Fonds de l'eau du Sebou est un mécanisme de financement durable qui permet la conservation des ressources hydriques et des zones humides, la promotion d'une agriculture durable, la restauration de la biodiversité et la préservation des activités socio-économiques et culturelles qui en dépendent. Les activités mises en œuvre démontrent comment la protection et la restauration des écosystèmes naturels sécurisent l'approvisionnement en eau et atténuent les impacts du changement climatique à travers les priorités suivantes: Gestion conservatoire de l'eau et des terres, Solutions Fondées sur la Nature, Agriculture durable, Restauration des zones humides et Education environnementale.

Background

Le bassin de Sebou, d'une superficie d'environ 40.000 km², est l'un des bassins les plus importants du royaume et renferme actuellement une population totale de près de 6,2 millions d'habitants, dont 49% en milieu urbain et 51% en milieu rural. Le climat régnant sur l'ensemble du bassin est de type méditerranéen à influence océanique et à l'intérieur du bassin le climat devient plus continental. La pluviométrie moyenne annuelle du bassin est de 600 mm, avec un maximum de 1000 mm/an sur les hauteurs du Rif et un minimum de 300 mm sur le haut Sebou et les vallées du Beht. Le bassin versant du Sebou est l'un des plus riches en eau et constitue l'une des régions les mieux loties en terres irriguées et en industries. Il englobe 4 régions et 17 provinces et préfectures et ses apports en eau s'élèvent à plus de 5,6 Milliards de m³/an, ce qui correspond à 30% des ressources en eaux de surface et 20% des ressources en eaux souterraines du pays. Le bassin du Sebou abrite une forte économie agricole et industrielle qui contribue de façon importante à l'économie nationale. Les dysfonctionnements et menaces que subissent ses écosystèmes naturels

permettent d'appréhender la fragilité des habitats de l'écosystème par rapport à l'évolution de l'activité anthropique périphérique, à la dynamique naturelle, aux changements globaux et à sa capacité de régénération. La surexploitation des ressources en eau autour des lacs, la pollution de la nappe, la surexploitation des forêts, le prélèvement excessif des ressources par les communautés locales et le développement de l'habitat rural proche des cours d'eau sont considérés comme les principales menaces sur les zones humides et la biodiversité du bassin. De même, le développement agricole est considéré comme la principale cause de la perte des habitats humides naturels, avec plus de 95% des conversions. Le prélèvement et la surexploitation des ressources en eau douce pour des fins agricoles a contribué également à la modification des caractéristiques écologiques des habitats et impacté, ainsi, certaines de leurs fonctions et la biodiversité qu'ils abritent. La question ne se limite pas à l'approvisionnement en eau des populations et du bétail mais elle concerne aussi les exigences environnementales en eau afin de conserver la biodiversité du bassin. Notamment, lorsqu'il s'agit des fonctions hydrologiques et biologiques, et en particulier lorsque ces milieux sont sujets à des assèchements prolongés et répétés, comme le cas des lacs de Dayet Aoua, Dayet Hachlef et Aguelmam Tifounassine. Par ailleurs, d'autres menaces pèsent aussi sur les valeurs biologiques, écologiques, hydrologiques et socio-culturelles de ces zones humides et des habitats naturels de leur biodiversité. Les plus importantes à citer sont : la perte du capital terre, l'érosion des sols, et la surexploitation des ressources végétales par le surpâturage.

Actions taken

La phase pilote du Fonds de l'Eau du Sebou a débuté en 2019 et a permis à ce jour de réduire la pression anthropique et l'impact du changement climatique sur les ressources en eau et la biodiversité de la zone pilote, notamment les zones humides et les réserves du Moyen Atlas, par:

- La **création d'un comité de pilotage** qui améliore la coordination et l'échange entre les différentes parties prenantes publiques et qui soutient l'inclusivité en portant la voix de la population des lacs du Moyen Atlas dans l'élaboration et la mise en œuvre des solutions liées à la restauration des zones humides, des forêts avoisinantes et de la biodiversité de manière plus large. Ce comité est constitué des membres suivants: l'Agence du Bassin Hydraulique du Sebou, la Province d'Ifrane, l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, le Parc National d'Ifrane, la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Ifrane, la Délégation Provinciale du Tourisme à Ifrane, la Population Locale et Living Planet Morocco. Ce comité œuvre dans le cadre d'une vision commune de la sécurité hydrique et agit collectivement pour Influencer positivement la gouvernance liée à l'eau et mutualiser et rentabiliser les ressources investies dans le bassin versant. Les principales missions du comité sont : Assurer la Gouvernance du Fonds de l'eau du Sebou, sélectionner les projets subventionnés et fournir un accompagnement technique et légal aux bénéficiaires.
- Le **soutien financier et technique de 15 projets locaux** portés par la population du Moyen Atlas (Associations, Coopératives et Fédérations), visant à réduire la pression sur les ressources hydriques de la zone pilote, tels que l'aménagement de réservoirs et de bassins d'accumulation des eaux de pluie et de ruissellement, ainsi que le soutien des projets liés à l'agriculture durable et à l'éducation à l'environnement. L'objectif principal étant de mettre en place des projets modèles pour la gestion conservatoire des eaux et terres, l'agriculture durable, la protection de la biodiversité et la restauration des écosystèmes, pouvant sécuriser

l'approvisionnement en eau. Les projets ont été sélectionnés selon les **5 axes prioritaires suivants**: Utilisation durable des eaux et terres, Promotion des bonnes pratiques agricoles durables, Conservation et restauration des cours d'eau et des zones humides, Protection et gestion durable de la biodiversité, Education à l'environnement et valorisation du patrimoine naturel et culturel.

- L'**élaboration du plan de restauration du lac Dayet Aoua** (site Ramsar), ainsi que la constitution et le renforcement des capacités du comité chargé de la restauration et de la valorisation des zones humides du Parc National d'Ifrane. L'objectif principal étant la mise en oeuvre d'une gestion intégrée et concertée des lacs du Moyen Atlas.
- La **réalisation de plusieurs études** pour améliorer les connaissances scientifiques: Evaluation des **impacts des changements climatiques** sur les ressources en eau, Analyse **hydrologique** et suivi de la dynamique des eaux de surface, Analyse de la **situation agricole**, d'utilisation des terres et socio-économique, **Evaluation et projection du bilan d'utilisation des eaux** au niveau des zones humides, Cartographie des zones clés de la **biodiversité**, Analyse générale des **services écosystémiques** et de leur valeur économique.
- Le lancement du **projet de restauration** de la Réserve de Biosphère du Cèdre de l'Atlas ayant pour objectif la gestion et conservation des ressources naturelles par les bonnes pratiques d'utilisation durable des eaux et des terres dans le Moyen Atlas.
- La **compilation et la diffusion** de toutes les techniques traditionnelles durables d'utilisation des eaux et des terres.

Outcomes

- La préservation et l'économie des eaux d'Oued Guigou (premier affluent d'Oued Sebou);
- La réduction de la surexploitation des eaux douces du lac Afennourir (site Ramsar) par le surpâturage et le pompage excessif;
- Le maintien des conditions d'habitat nécessaires à la préservation d'espèces, de groupes d'espèces, de communautés biologiques et du milieu naturel.
- La lutte contre l'érosion et l'organisation et sensibilisation des bergers locaux.
- La lutte contre la pollution causée par les activités anthropiques et pastorales;
- L'utilisation rationnelle des eaux des sources d'eau naturelles;
- La sensibilisation des usagers d'eau locaux à l'économie de l'eau (usage agricole et domestique).
- La conservation de l'eau du lac Tifounassine (site Ramsar) et de son milieu naturel;
- L'approvisionnement en eau domestique et l'amélioration des conditions d'hygiène;
- La sensibilisation des usagers d'eau locaux à l'économie de l'eau ;
- La conservation des ressources en eau souterraines (Lac Hachlaf) ;
- Le développement socio-économique des bénéficiaires des projets de développement de l'agriculture durable ;
- La promotion de l'éducation à l'environnement et la valorisation du patrimoine naturel et culturel lié à l'eau.

Lessons Learned

La mise en oeuvre du Fonds de l'eau du Sebou, premier dans la zone MENA, est très complexe et nécessite l'implication de nombreux acteurs régionaux et nationaux. Le cadre juridique de ce Fonds doit être discuté, défini et soutenu par les institutions publiques. Les

populations locales doivent s'appropriier et soutenir l'initiative pour garantir une efficacité et des résultats sur le terrain.

Contributing Authors

Belloulid, Oussama

Corresponding Author

Madani, Yousra

Corresponding Author Contact

ymadani@lpm.org.ma

Organisation

Living Planet Morocco

Year

2019

Country

Morocco

Region

Africa

Keywords

Financing for Development , Sebou River

Thematic Tagging

Gender , Youth , Ecosystems/Nature-based solutions , Water services , Climate , Transboundary , Private Sector , Urban , WEF E Nexus
Language French

Supporting Materials

Documentaire Fonds de l'eau du Sebou
Fonds de l'eau du Sebou

Related IWRM Tools

Multi-Stakeholder Partnerships, Nature Based Solutions, Water and Climate Finance, Integrated National Financing Frameworks

Source URL: <https://iwrmactionhub.org/node/1870>